

**Allocution d'ouverture de la session budgétaire 2022**  
**30 novembre 2022**

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Monsieur le Député,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs les représentants des autorités coutumières d'Uvéa, d'Alo et de Sigave,

Monseigneur,

Madame la Procureure de la République,

Monsieur le Vice-président de l'assemblée,

Mesdames et messieurs les conseillers territoriaux,

Madame la Vice rectrice,

Madame la Directrice de l'agence de santé,

Mesdames et Messieurs les chefs des services de l'État et du Territoire,

M le président de la CCIMA,

M le président de la CPS,

M le président du CTOS,

Mesdames et Messieurs les acteurs économiques, culturels sportifs et sociaux du Territoire,

Mesdames, messieurs,

A chacune et chacun d'entre vous je présente mes salutations les plus favorables pour cette journée et pour cette session, dernière de l'année 2022.

Monseigneur, je vous remercie pour votre présence à nos côtés et votre bénédiction à l'instant portera les travaux de la session vers le bien commun.

L'avenir de Wallis-et-Futuna passe par la création de valeur. De la valeur économique, de la valeur culturelle, de la valeur humaine.

Favoriser la création de valeur qui seule permet un avenir à notre jeunesse. Il faut que par l'emploi, l'innovation, la culture, la création d'entreprise, les jeunes participent à la création de leur avenir. C'est central et vital.

Agir pour ce territoire dans une logique de différenciation et de responsabilisation des acteurs. C'est l'action majeure qu'il nous faut réaliser ensemble afin d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et notamment des plus vulnérables de notre FENUA.

Avec l'appui de l'Etat central, la collectivité doit pouvoir être davantage responsable, pour répondre aux problèmes et mener les politiques publiques qui relèvent de ses choix et de ses compétences .

C'est le sens pris l'année dernière pour contribuer au démarrage de la FPT, soutien exceptionnel et unique de 1.8 Milliards de francs, c'est l'adaptation à la situation de WF, mais soutien provisoire et dégressif pour donner le temps à la collectivité d'exercer sa compétence dans son intégralité, c'est le volet responsabilisation.

De même, l'État a décidé de plus que doubler sa participation annuelle aux dispositifs d'aides aux personnes âgées et handicapées en l'augmentant de 300 MF, tout en souhaitant atteindre progressivement un financement à parité d'ici 2027 ; c'est toujours cette double logique différenciation/responsabilisation puisque c'est une compétence de l'AT. Si l'AT accepte nous pourrions ainsi revaloriser fortement les aides individuelles et mettre en place un pôle de professionnels d'aides et d'intervenants. De même le MEN va créer 11 postes d'AESH permettant une meilleure prise en charge scolaire de ces enfants.

Je voudrais aussi souligner, parce que tout est lié, les efforts importants qui sont actuellement menés pour lancer, au profit de tous, la stratégie territoriale de santé, dont le prochain lancement de la conférence de santé marquera là aussi l'attention extrême que porte l'État au territoire et à la meilleure définition de ses besoins de santé dans le contexte d'un fort investissement sur le Territoire de 5.4 milliards dans le cadre du Ségur de la santé.

Plan de relance première pierre maison d'hébergement des femmes victimes de violences : investissement de 3 milliards qui profitent à 85 % aux entreprises locales.

Enfin, et de manière plus globale, l'État se mobilise à travers la dynamique du CCT, et ensemble, nous allons bientôt travailler à son prochain renouvellement.

L'aide publique économique n'est pas une aubaine mais doit être utilisée avec l'outil au service d'une stratégie de développement ciblée. Vous aurez à répondre à la question de savoir si toutes les entreprises sont à aider, même celles bien installées, à l'abri de la concurrence, qui vivent bien ; ou réserver les aides aux secteurs nouveaux permettant une diversification de l'économie locale, une offre de nouveaux produits ou de nouveaux services et des jeunes entrepreneurs. L'aide publique doit aussi avoir une contrepartie et bénéficier aussi aux clients sous forme de baisse de prix ou aux salariés par la création d'emplois ou la hausse des salaires sinon le seul effet de l'aide économique sera l'augmentation de la marge de profit.

L'État, à Wallis et Futuna, a aussi renforcé sa présence au travers des enjeux régaliens qui lui incombent.

Parce qu'il lui appartient de sans cesse renforcer la protection de sa population dans un monde devenu incertain, l'État a officiellement créé la police de l'air et des frontières de Wallis et Futuna avec à sa tête deux policiers remarquables, et en permettant que dès cette année cinq anciens gardes territoriaux deviennent des gardiens de la paix, quelle belle dénomination pour servir la police nationale et au-delà de ce nouveau statut, protéger plus encore nos populations et nos frontières.

Et puis parce que la justice est une valeur républicaine qui ne peut se décliner qu'avec rigueur et professionnalisme, la prison de Mata'Utu est aujourd'hui pleinement rattachée à son ministère de tutelle et se voit désormais dirigée par un cadre de l'administration pénitentiaire expérimenté ;

Dans ce même élan, les dispositifs d'insertion et de probation, sous l'autorité pleine et entière des magistrats, peuvent désormais être développés par la présence régulière d'un fonctionnaire de l'État.

À travers ces différents énoncés, je veux vous redire qu'il n'y a aucune fatalité pour Wallis et Futuna et que tout projet doit être favorisé dès lors qu'il répond avec sagesse et modernité aux besoins de la population et surtout aux défis démographiques, économiques et écologiques qu'il nous appartient tous, en responsabilité, de relever, avec la nécessité, et je le comprends, de rester fidèle aux cultures océaniques.

Vous, mesdames et messieurs les conseillers territoriaux, êtes porteurs de cette responsabilité par les suffrages exprimés.

Votre ordre du jour est très chargé, plus de soixante délibérations, un grand nombre de vœux.

Un grand nombre de délibérations prévoit des dépenses supplémentaires. Il sera important lors de vos débats et au moment de les rendre exécutoire que leur soutenabilité soit garantie dans la durée alors que vos charges de fonctionnement vont croître de manière importante ces prochaines années, ainsi que les dépenses de caractère sociales si vous en avez l'ambition.

Le débat sur les capacités budgétaires de la collectivité son niveau de recettes, ses marges de financement est un chantier à ouvrir sans tarder, le reporter conduirait à prendre des décisions dans l'urgence et à ne pouvoir mener les politiques que vous souhaitez

Quelques délibérations nous ont été adressées la veille du conseil territorial et ce délai n'a pas permis d'engager entre l'AT et l'ADSUP les discussions utiles pour purger ces projets des fragilités ou difficultés juridiques déjà identifiées.

C'est le cas notamment du projet de CTI et du régime d'aides individuelles. Je vous invite à l'issue de vos débats à donner délégation à la CP de les adopter ce qui donnerait le temps de nouer un dialogue fructueux entre les commissions concernées et l'Administration supérieure pour sécuriser les dispositions soumises à approbation.

Comme je l'ai dit et toujours pratiqué, l'honneur qui m a été donné en me nommant préfet de Wallis et Futuna fait de moi votre partenaire engagé sans réserve pour vous accompagner à développer toutes les politiques territoriales au service d'un développement responsable du territoire.

Avec confiance, je vous souhaite de bons et fructueux travaux pour l'ordre du jour qui vous réunit.

Monsieur le Président, comme le prévoient les textes :

Je déclare ouverte, ce mercredi 30 novembre 2022, la session budgétaire de l'assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna.

Vive Wallis et Futuna, Vive la République, Vive la France